
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE
DE RECRUTEMENT DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 17 NOV 2021

N° 21-01214 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de **onze (11) élèves Techniciens Supérieurs Urbanistes, session 2021**, est déclaré admis en remplacement d'un candidat défaillant.

ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (S)	RÉCÉPISSÉ	N° CNIB	DATE_NAISS
1°	KIENTEGA ISSOUFOU	2610_1623_5671_1746	B10513369	31/12/91

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

DÉFAILLANT

RANG	NOM ET PRENOM (S)	RÉCÉPISSÉ	N° CNIB	DATE_NAISS
3°	BAMOUNI ISSA	1026_3759_6912_1205	B14706720	16/10/91

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec l'École Nationale des Travaux Publics, dans le plus bref délai.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général



Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

